



**Avis d'appel d'offres ouvert
N° 1/BH/NHES/2026
Séance Publique**

Le mercredi: 06 mai 2026 à 10h30 du matin. Il sera procédé, dans le bureau du Nadher des Habous d'Essaouira sis à Avenue Bouchaib Doukkali N 77-Essaouira, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour projet de : **Construction du complexe des habous pour les unités d'enseignement sis au lotissement sidi Magdoul 2 ville d'Essaouira. -LOTS : GROS-ŒUVRE ET TERRASSEMENT, ETANCHEITE, TRAVAUX PISCINE, ELECTRIFICATION ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS-**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de la Nédharat des Habous d'Essaouira. Il peut également être téléchargé à partir du portail du ministère des Habous et des affaires islamiques : www.habous.gov.ma, ou portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, ou portail annonces Habous : www.annonces-habous.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 400 000,00 Dh (Quatre cent mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 42, 44 et 46 de l'arrêté du Ministre des Habous et des affaires islamiques n° 258.13 du 6 Dou Likiada 1434 (13 Septembre 2013) fixant le règlement des marchés des travaux, des fournitures et des services conclus par l'administration des Habous au profit des Habous publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Nédharat des habous d'Essaouira sise à l'Avenue bouchaib doukkali N 77-Essaouira.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le siège de la Nédharat des Habous susvisée à l'adresse sus-indiquée.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Ne seront pas acceptés les plis des concurrents déposés ou recus après le 06 mai 2026 à 10h30 du matin.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

- Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP :

Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale, et les qualifications exigées :

<u>Secteur</u>	<u>Classe</u>	<u>Qualifications exigées</u>
A	2	A2

- Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.